

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Emile NOVERRAZ

Un départ (conte) / Jacques du Martolet

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1923, tome 21, p. 231-234

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Un Départ

Leur maison était la plus jolie du village et la mieux achalandée, une maison de paysans aisés, avec un large toit, qui descendait de chaque côté presque jusqu'à terre, avec des murs tout frais recrépis de gris, avec deux rangées de volets verts à couleur neuve, qui perçaient la façade nord ; et tout au sommet sous le toit, une fenêtre carrée, petite, sans volets, celle de la chambre du berger.

Un marronnier qui gardait un peu de fraîcheur à la cour au gros de l'été, une fontaine au bassin de maçonnerie où les bêtes s'abreuvaient le soir, sur les cinq heures ; de chaque côté de la porte d'entrée peinte en brun, deux plates-bandes qui couraient le long du mur, et où fleurissaient des carentins, des pavots, deux pieds de dahlias, et trois pots de géranium, sur la fenêtre de la cuisine, c'est tout ce qui agrémentait le devant de la ferme.

Depuis longtemps, la mère était morte, et le père était resté seul avec sa fille âgée de seize ans au moment du deuil et qui avait pris la direction de la ferme et du ménage, et éleva son frère de neuf années plus jeune qu'elle.

Le père était un de ces faibles sans caractère, un de ces hommes qui sont toujours sous l'emprise d'une autre volonté. Sa femme l'avait mené et dominé de tout le temps qu'ils vécurent ensemble, et maintenant c'est sa fille qui le dominait. Elle était grande, maigre, sèche, la taille déformée par les durs travaux du labour, le buste penchant sur la droite, de tout le poids des paniers qu'elle portait, chaque semaine deux fois, au marché de la ville.

Avant que d'arriver à l'état d'aisance où ils étaient, il avait fallu peiner, travailler rudement, économiser,

se priver parfois, et sa parcimonie de paysanne s'en était accrue jusqu'à l'avarice et à un égoïsme jaloux.

Quant au fils, c'était le type du paysan méfiant. Petit, trapu, les cheveux toujours coupés ras, des yeux qui ne regardaient jamais en face, une démarche lente, comme s'il mesurait et comptait ses pas. Il avait souffert, ayant vécu sans affection depuis la mort de sa mère. Son père ne l'aimait pas, et sa sœur qui était autoritaire et avait voix haute en tout, le traitait comme un valet.

Il s'était renfermé, besognant tout le jour, sans mot dire, rongé par sa haine dans son cœur, n'attendant que d'être majeur pour prendre sa part de maître dans la ferme. Le dimanche, quand il allait au café, où il n'avait jamais que peu d'argent à dépenser, ses camarades le ridiculisaient et l'appelaient « porte-jupon ».

« Valet, lui disaient-ils, à toi le jupon ; quand donc seras-tu l'homme, toi, et non ta sœur, qui te mène comme à ton âge de neuf ans ? »

« Valet La Frousse, combien t'a-t-elle donné d'argent, aujourd'hui ? As-tu pour deux décis ? »

Et lui, chaque fois, s'en revenait à la ferme, sa haine augmentée de toute l'ironie qu'on lui jetait à pleine face, et résolu d'entreprendre le père. Mais sa sœur était toujours là, le laissant rarement seul, et devant elle, il avait peur, il reculait et remettait à plus tard.

Un matin, le père ne descendit point au déjeuner. Sa fille monta à sa chambre et le trouva par terre. Elle eut peur et le crut mort. Au cri qu'elle poussa, le fermier essaya un mouvement et ne put que tourner la tête vers elle. Il la regarda, ouvrit la bouche, mais n'articula aucun mot. Il était paralysé. Elle le releva et l'étendit sur son lit, puis se penchant près de lui : « est-ce que tu vas mourir ? » lui dit-elle.

Le vieux fit signe que « oui ».

« Alors, il te faut faire le testament et me laisser les biens. Tu me l'as toujours promis. Tu sais bien que ton fils ne s'en tirerait pas et tout ira bientôt à la dérive. Je vais demander le syndic. Il écrira le papier et

signera avec les deux voisins », et elle s'en alla à la ferme la plus proche. Son avarice et la peur de voir les biens se partager entre elle et son frère, qu'elle prenait pour un incapable, la tenaillaient au point de lui faire oublier les soins dont son père avait besoin. Elle était hantée de cette crainte que rien ne fût fait avant le retour de son frère qui était aux semailles pour toute la journée.

Enfin, le syndic vint l'après-dîner avec les deux voisins. Elle les mena à la chambre du malade et commença de raconter :

« Je l'ai trouvé là, comme ça, à terre. Je l'ai quasiment cru défunté, et j'ai crié. Alors, il a tourné la tête vers moi et ça m'a rassurée. Mais il ne cause plus et ne bouge plus. Je crois bien qu'il a une manière d'apoplexie. Il y pourrait bien trépasser. Alors, j'ai pensé au testament, et c'est rapport à ça que je vous ai demandés. Il me laisse tous les biens, car l'Ernest n'est pas capable de rien gouverner. Après un temps avec lui, il n'y aurait plus rien de bon à la ferme.

Le syndic mit ses mains dans les poches de son pantalon et regarda la fermière et puis le père et puis les deux voisins, et ne dit rien.

Et puis, il dit : « C'est vrai ! l'Ernest est drôle, tous les garçons au village le disent... je vais donc faire le papier à ton sens, Clémentine, et vous signerez, vous autres ».

Quand tout fut en règle, l'un des voisins opina que le père n'en était pas à la mort et qu'il serait bon, pour lui redonner le mouvement, de le mettre dans la cour, à se chauffer au soleil : « M'est avis, dit-il, qu'il doit avoir de la forte rhumatisme, et ça, ma fé, ça se guérit au soleil ». On le descendit donc, enveloppé dans une couverture, et on l'installa au soleil. Puis, chacun se retira, après avoir bu un verre de piquette.

Le plus jeune des voisins, qui avait signé à contre-cœur le testament, trouvant injuste qu'une sœur fût à

ce point avare, s'en alla aux prés rejoindre le fils du fermier et lui conta l'affaire.

L'Ernest ne répondit rien, et après un moment il reprit son travail. Il allait lentement sur le labour, continuant son geste paisible qui jetait la graine à la terre. Quand il eut fini, il n'attendit point, comme de coutume, le soir pour rentrer. Il laissa le sac et les outils sur le champ et revint de sa marche ordinaire, les bras ballants, ayant l'air de ne penser à rien. Devant les deux fermes voisines de la leur, il y avait du monde sur le seuil : les hommes, en le voyant venir, rentrèrent, les femmes seules restèrent pour le voir. Et il leva son feutre et dit : « Bonsoir, à vous autres », et passa. « Ils savent déjà », pensa-t-il, et toute la haine qu'il pressait en lui depuis des années se leva sournoise et furieuse. Il hâta le pas, honteux des regards qui le suivaient.

Il arriva, ouvrit la barrière de bois qui fermait la cour et la repoussa du pied. Il vit alors son père, assis au soleil, et, voûté par la rage qui lui mordait le cœur, les poings crispés, il se dirigea sur lui : « Alors, tu m'a dépouillé, grogna-t-il, eh bien ! tiens, lâche ». Et il le gifla.

Sa sœur, qui le guettait de la cuisine, apparut sur la porte et lui cria, le bras tendu vers lui : « Maudit, qui frappe son père ».

Et lui partit sur la route sans se retourner.

Jacques du MARTOLET.